

# Empreintes



Pour des estives  
partagées

Page 10



Une envie confirmée  
de travailler  
ensemble

Page 11



N° 47  
2024

# Sommaire

Édito  
Page 2

## Actualités

- Votre nouveau rendez-vous avec le Parc national
- « Ces liens qui nous unissent aux plantes »
- Orédon : un lac, un laboratoire, une réserve
- Glacier d'Ossoue : un triste record
- L'Europe s'engage au côté du Parc national
- ABC : une vision partagée

Pages 3-4

## Un territoire à connaître

- L'eau au cœur des enjeux pastoraux
- Agir en concertation pour le Grand Tétrás

Pages 5-7

## Un territoire à vivre

- Par le sentier des moulins...  
le Parc national aux côtés des communes
- Pour un vol libre et respectueux
- Pour des estives partagées

Pages 8-10

## Un territoire à partager

- 1<sup>er</sup> congrès des RICE : une envie confirmée de travailler ensemble

Page 11

## Mémoire de territoire

- Mémoire de territoire : les quilles de 9

Page 12

*Empreintes*

Le journal du Parc national des Pyrénées

### Parc national des Pyrénées

Villa Fould - 2, rue du IV Septembre  
65007 Tarbes CEDEX

Directrice de publication : Melina Roth

Cheffe du service Valorisation des patrimoines  
et du territoire : Marie Hervieu

Coordination/rédaction : Caroline Bapt

Iconographie : Christophe Cuenin

Ont participé à ce numéro :

C. Cagnet/ E. Deutsch/ S. Gipouloux/ Y. Haure/ M. Hervieu/  
O. Jupille/ P. Lapenu/ D. Penin/ M.C. Pujo-Viscos/ F.  
Reisdorffer/ S. Rollet/ E. Sourp

Photos : Parc national des Pyrénées

J. Démoulin/ D. Pelletier/ A. Buttifant/ L. Nédélec/ A.  
Méchain/ C. Bapt/ C. Cuenin/ N. Laffeuillade/ R. Urrère

Photographes extérieurs au Parc national des Pyrénées :  
Pays d'Art et d'Histoire des Pyrénées béarnaises/ Prunelle  
Giordano - lamechante-cie.fr/ Pierre Meyer AE Médias/  
Pierre René/ C.A.U.E Hautes Pyrénées, Pyrénées-  
Atlantiques/ Claire Cadix/ Mathilde Lamothe

Couverture : poésie hivernale

Conception : www.emendy.com

Impression : Korus imprimerie

Le journal du Parc national des Pyrénées

# Edito

Avec cette édition, nous lançons la publication d'un numéro hivernal, plus particulièrement dédié à la vie locale, qui viendra compléter le numéro estival, tourné vers la découverte des patrimoines du territoire. Nous espérons que vous trouverez plaisir à cette évolution.

Pas d'évolution en revanche dans l'investissement des équipes du Parc national à préserver les patrimoines naturels, culturels et paysagers du territoire alors que les effets du changement climatique sont déjà perceptibles, et à travailler à la conciliation des activités humaines essentielles à la vie locale, avec la préservation de ces richesses.

C'est ainsi que vous retrouverez au sein de cette nouvelle édition, de multiples exemples de ces projets concrets construits avec les acteurs locaux afin de permettre la pratique du vol libre dans le respect de la nidification du Gypaète barbu, une meilleure conciliation entre la pratique de la randonnée et le pastoralisme, la préservation d'un habitat favorable au Grand Tétrás, ou encore la restauration et la transmission de patrimoines culturels et savoir-faire locaux.

À l'heure où 80% de la population mondiale vit sous un ciel pollué par la lumière artificielle, l'accès au ciel étoilé est un patrimoine inestimable de notre territoire reconnu par le label de Réserve internationale de ciel étoilé.

L'organisation du 1<sup>er</sup> congrès national dédié aux territoires engagés dans ce label a été l'occasion pour les élus et techniciens de partager leurs expériences pour réduire la pollution lumineuse, pour agir en faveur de la biodiversité nocturne et pour préserver, pour les générations futures, la possibilité de pouvoir encore observer la Voie lactée.

Toutes ces initiatives, menés en lien étroit avec les partenaires et acteurs locaux, traduisent sur le terrain, une volonté commune d'agir pour préserver et transmettre les patrimoines naturels, culturels et paysagers du territoire, ressources et patrimoines essentiels pour la vie locale et pour un développement valléen durable.

En vous souhaitant à tous un bel hiver!

Louis Armary

Président du conseil d'administration  
du Parc national des Pyrénées



Rejoignez-nous sur



Parc national  
des Pyrénées

Empreintes de Grand Tétrás



## Votre nouveau rendez-vous avec le Parc national

Trois séries de nouvelles vidéos sont disponibles en projection dans les Maisons du Parc national, sur la chaîne YouTube du Parc national des Pyrénées et sur [www.pyrenees-parcnational/videos.fr](http://www.pyrenees-parcnational/videos.fr)

• « *Instants découverte* » pour vivre de l'intérieur les missions du Parc national,

• « *Instants nature* » pour des présentations pédagogiques d'espèces emblématiques ou de beaux moments de vie naturalistes,

• « *Ils font le Parc* » pour partir à la rencontre des acteurs locaux étroitement liés au Parc national. De nouveaux clips viendront enrichir cette collection au fil des mois.

### « Ces liens qui nous unissent aux plantes »

Chaque être vivant pourrait raconter sa propre histoire avec les plantes : son lien vital, alimentaire et/ ou d'abri, son lien sensible, artistique, son lien économique, paysager...

Afin de partager avec le plus grand nombre à quel point notre rapport aux plantes est plus important qu'il n'y paraît, un festival inédit organisé par le Parc national a pris place, en vallée d'Aspe, à l'été 2023.

Bien nommé « Ces liens qui nous unissent aux plantes », durant cinq semaines, il a vu se croiser conteuse, botanistes, naturalistes, bergère et artisan, forestier, cueilleuse... une multiplicité de profils qui montre l'étendue de nos rapports à ce maillon essentiel de la chaîne du vivant. Ces moments de partage ont accueilli un large public hétéroclite.



### Orédon : un lac, un laboratoire, une réserve

Automne 2022 : le Parc national des Pyrénées rend hommage aux pionniers de l'hydrobiologie de terrain qui ont, voici cent ans, créé le laboratoire d'Orédon. Le temps d'un week-end, les valeurs scientifique, historique, humaine et culturelle de ce site ont été mises en avant. Dans cette continuité, le Pays des vallées d'Aure et du Louron et le Parc national ont édité un fascicule Focus consacré à Orédon : un lac, un laboratoire, une réserve. Une brochure pour mémoire de ce qu'a été cette aventure humaine et scientifique, au départ d'un site d'exception à 1 851 mètres d'altitude (disponible sur [pyrenees-parcnational.fr](http://pyrenees-parcnational.fr)).



### L'Europe s'engage au côté du Parc national des Pyrénées

L'Union européenne accompagne le Parc national des Pyrénées, notamment avec le Plan de relance et les fonds transfrontaliers, dans la modernisation de ses équipements et le développement de la connaissance scientifique sur les territoires de montagne. Grâce à elle, les projets de rénovation des refuges d'Arlet, d'Ayous, de Migouélou et des Espuguettes ont pu aller à leur terme. Même chose pour la rénovation de la Maison du Parc national des Pyrénées et de la vallée d'Arrens-Marsous ou le lancement du projet de Maison du patrimoine mondial et du Parc national des Pyrénées de Gavarnie. Elle permet aussi la suppression de points noirs écologiques en vallées d'Aure et d'Aspe. Autre exemple, des toilettes sèches ont été construites dans la Réserve naturelle nationale du Néouvielle, site connu pour sa très forte fréquentation. Sans l'aide de NextGenerationEU de deux millions d'euros entre 2021 et 2023, rien n'aurait été possible.

Refuge d'Arlet



## Un triste record encore battu



En cette mi-octobre 2023, le constat est sans appel : un nouveau record vient de tomber avec une perte de 5 mètres d'épaisseur pour ce glacier emblématique des Pyrénées, le glacier d'Ossoue (Vignemale).

« Les vagues de chaleur successives de l'été 2022 ne s'étant pas reproduites en 2023, je ne pensais pas que nous battrions le record de l'an dernier,

témoigne Pierre RENE, glaciologue de l'association Moraine. *Mais le faible enneigement de cet hiver n'a pas généré l'accumulation de neige qui permet au glacier de reconstituer sa masse.* »

Chaque année, aux mêmes périodes, aux mêmes endroits, en partenariat avec le Parc national des Pyrénées, l'association Moraine mène un protocole identique permettant d'obtenir la

variation de la longueur, de la surface et de l'épaisseur du glacier.

En 23 ans, le glacier a perdu :

- 300 mètres de longueur
- 35 ha de surface
- 44 mètres d'épaisseur

À l'horizon 2050, le glacier d'Ossoue ne sera vraisemblablement plus qu'un souvenir...

## Une vision partagée pour construire une compréhension commune des enjeux de biodiversité



Réunion de concertation à Aulon

Après deux années d'inventaires, l'Atlas de la Biodiversité Communale du groupement de communes de la vallée d'Aure (Aulon, Cadeilhan-Trachère, Guchan, Saint-Lary-Soulan, Vielle-Aure, Vignec) entre dans une nouvelle phase afin d'aboutir à un diagnostic environnemental (atouts et faiblesses du territoire) et un plan d'actions partagé issu du regard croisé des experts et des habitants.

Ainsi, en novembre 2023, chaque commune a accueilli une réunion de concertation pour aller à la rencontre des citoyens. Sous forme d'ateliers, ces moments d'échanges ont permis à chacun d'exprimer son ressenti sur la situation de la biodiversité environnante et de proposer des actions concrètes.

Près de quatre-vingt participants ont contribué à ce partage d'expérience et de vision.

Une fois compilées, ces propositions seront soumises aux élus du territoire. Un plan d'actions ainsi co-construit constituera un cadre d'interventions pour l'avenir, déclinable sur chaque commune.

Au printemps 2024, ce document sera remis aux habitants lors d'un moment festif.



Traite en estive par Barbara VINERIER (GAEC AOUDA)

## L'eau au cœur des enjeux pastoraux

L'eau est une source de vie pour toutes les composantes de la nature dont l'espèce humaine. Dans nos montagnes, son abondance et sa qualité contribuent aux activités humaines (pêche, randonnée en refuge, pastoralisme...). Mais cette ressource subit les effets du réchauffement climatique (baisse des précipitations, fonte précoce de la neige et des glaciers...). Nos activités humaines l'impactent également par leurs prélèvements ou leurs rejets. Il est indispensable de réduire les pressions exercées sur cette ressource afin qu'elle continue d'assurer nos besoins et ceux du reste du vivant. Une solution innovante d'épuration des effluents fromagers vient d'être éprouvée...

**P**atrimoine du Parc national, le pastoralisme revêt un enjeu territorial et économique fort notamment par une production fromagère importante en Béarn.

Mais la transformation du lait en fromage n'est pas sans conséquences sur les milieux aquatiques : le rejet du « petit lait » ou lactosérum, impacte la qualité de l'eau notamment lorsqu'il est rejeté dans ou à proximité d'une rivière ou d'un lac. Très riche en matière organique, ce résidu déséquilibre les milieux aquatiques (eutrophisation).

Sous l'égide de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques et avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, de l'Etat et de l'Europe, le Parc national et le Département des Pyrénées-Atlantiques ont expérimenté une solution alternative pour le traitement des effluents issus de l'activité fromagère en estive et en plaine, avec l'appui technique des bureaux d'études David CHETRIT Environnement et Lo Consult.

« Le procédé de traitement du lactosérum fait appel à des filtres biologiques, explique David CHETRIT, co-concepteur du dispositif. En traversant le substrat filtrant, composé en majorité de compost, le petit lait subit une dégradation de la quasi-totalité de sa matière organique par l'action des micro-organismes qui s'y développent. »

**E**n partenariat avec la Commission syndicale du Haut-Ossau et la commune de Bedous, propriétaires des lieux, les cabanes d'estives de La Hosse (vallée d'Ossau) et de Lurbe (vallée d'Aspe) ont ainsi été équipées.

« Nous avons pris conscience de l'impact du rejet du petit lait sur les milieux aquatiques, relate Henri BELLEGARDE, maire de Bedous. La préservation de la qualité de la ressource en eau a prévalu dans notre décision d'accueillir ce dispositif novateur malgré la mobilisation nécessaire à sa mise en fonctionnement et sa mise en hivernage. »



Maxime BAJAS et les agents du Parc national devant le dispositif d'assainissement écologique

Maxime BAJAS et Barbara VINERIER (GAEC AOUDA) ont été moteurs dans la mise en place de cette installation à Lurbe : « En haute saison de traite, avec 350 brebis, nous produisons près de 200 litres de lait soit 160 litres de petit lait après transformation fromagère, indique le berger. Sans cochon à nourrir ni greuil à fabriquer, le filtre à compost était la seule solution pour éviter que ce résidu ne soit rejeté dans la nature. Ce dispositif ne demande pas d'entretien particulier et nous sommes soulagés de ne plus impacter la flore et la faune aquatiques. »

Maxime BAJAS est dans le vrai : le suivi de la qualité de l'eau a permis de conclure à l'efficacité du dispositif d'assainissement écologique avec une pollution divisée par 100. Aujourd'hui agréé pour le traitement du lactosérum dans les cabanes d'estives et les exploitations agricoles, ce type de dispositif est éligible à l'accompagnement financier de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département des Pyrénées-Atlantiques.



Agir en concertation

## pour le Grand Tétras

Grand Tétras mâle au chant face à deux poules

Plus gros galliforme sauvage d'Europe, le Grand Tétras voit décliner ses populations (Vosges, Jura, Pyrénées), particulièrement du fait des activités humaines et de l'altération de son habitat. Depuis 2012, une stratégie nationale est en place. Ses actions de connaissance et de préservation commencent à porter leurs fruits...

**H**ébergeant 20% des effectifs pyrénéens, le Parc national porte une responsabilité patrimoniale envers le Grand Tétras. Dans le cadre de la Stratégie nationale Grand Tétras 2012-2021, il s'investit dans un vaste panel d'actions qui n'ont de sens que dans le collectif. « La force retirée du travail en commun lors de précédents programmes scientifiques a suscité la création du groupe Grand Tétras 64 (Pyrénées-Atlantiques) sous l'égide de la Sous-préfecture d'Oloron Sainte-Marie, explique Ramuntcho TELLECHEA, coordinateur Grande faune à l'Office National des Forêts 64. Organismes publics, associatifs, lycée professionnel... nous mettons nos connaissances au service de la conciliation des usages au sein de l'habitat du Grand Tétras, et au service de partenaires extérieurs venus chercher une expertise technique pour des actions concrètes à venir. »

Membre de ce groupe de travail, le Parc national mène des actions de restauration des milieux de vie du Grand Tétras.

### De la connaissance vers les mesures de gestion

**D**epuis 1997, en tant que membre de l'Observatoire des galliformes de montagne, Le Parc national mène les suivis des coqs au chant au printemps et des poules et poussins lors de l'élevage en été. Cette connaissance permet de cibler les secteurs qui nécessitent des interventions afin de maintenir, voire de favoriser, les effectifs.

#### ► Une première expérience porteuse d'espoir

En concertation avec la commune de Cette-Eygun (vallée d'Aspe) et l'ONF, le site de Lazaque a bénéficié de premiers travaux écologiques menés par le Parc national. Durant l'hiver, le Grand Tétras se nourrit essentiellement d'aiguilles de pin. Ainsi, les sapins qui étouffaient ces résineux ont été

abattus ou annelés (opération consistant à retirer sur 10 centimètres l'écorce et l'aubier). Cette réouverture du milieu sur deux hectares a recréé un effet « tempête » proche d'une éclaircie naturelle.

La fréquentation des pins par les galliformes a été confirmée par de nombreux indices (crottiers d'hivernage) au pied des arbres.

« Pour répondre à notre mission de préservation de la biodiversité, l'ONF intègre dans son plan d'aménagement forestier, la préservation du Grand Tétras. Non seulement en adaptant la sylviculture à son habitat avec des réorientations et des réouvertures des milieux, mais aussi en tenant compte de la nécessaire quiétude du coq à des périodes clés de son cycle de vie » reprend l'agent de l'ONF.

#### ► Une opportunité bien venue

Lauréat de l'appel à projets du Département des Pyrénées-Atlantiques « Les 64 fantastiques », cofinancé par la Région Nouvelle-Aquitaine, le Parc national a mis en œuvre un nouveau programme de réouverture des milieux d'hivernage à Lazaque, en ciblant plus précisément l'habitat de reproduction et d'élevage des jeunes.

En partenariat avec l'ONF, la Fédération de chasse des Pyrénées-Atlantiques et la commune de Cette-Eygun, le Parc national

a réouvert et diversifié des quartiers d'élevage afin que les poules et poussins puissent s'épanouir plus aisément grâce à une végétation appropriée à sa discrétion (abri) et à son alimentation.

En effet, les déplacements des troupeaux vers des zones moins difficiles d'accès ont entraîné la fermeture de ce milieu.



En 2021, entre rhododendrons et genévriers, un broyeur télécommandé a amorcé la réouverture du milieu.



Parallèlement, après martelage par l'ONF, les agents du Parc national et les ouvriers forestiers de l'ONF ont tronçonné les arbres occultant excessivement la lumière afin de créer un réseau de clairières dans la hêtraie. La strate basse et notamment les myrtilles dont sont friands les galliformes, peut ainsi recoloniser des zones refuges essentielles aux couvées.



Afin de sensibiliser de futurs professionnels, le Parc national a associé le lycée des métiers de la montagne (Oloron Sainte-Marie) à ce chantier forestier. « Soixante élèves de terminale « Gestion des milieux naturels et de la faune » ont pu s'approprier sur le terrain, durant les automnes 2022 et 2023, les enjeux environnementaux liés au Grand Tétrás, relate Jean-Michel LANOT, enseignant. Ils ont ainsi débroussaillé pour rouvrir le milieu en mosaïque en faveur de la poule et des poussins. »

Démarche indispensable pour la pérennité du projet, l'entretien des milieux ouverts passe par l'usage de ces espaces par les troupeaux. Ainsi, en concertation avec les agriculteurs utilisateurs du site, les élèves ont également dégagé des espaces permettant la circulation des troupeaux.

« Cette expérience sur le terrain donne du sens à leur formation : les élèves débroussaillent tout en préservant la ressource alimentaire des galliformes. Sur un autre site, ils procéderont à la réouverture de couloirs d'envol en abattant des arbres » conclut l'enseignant.

## La multiplicité des facteurs de déclin pris en compte

**B**énéficiaire du Fonds vert au titre de la Stratégie nationale pour la biodiversité, le Parc national prolonge son action et intervient sur d'autres volets de la Stratégie nationale Grand Tétrás.

### ► La poursuite des aménagements de l'habitat

Le secteur du Baralet (Borce, vallée d'Aspe) a bénéficié du même type d'aménagements (broyage, bucheronnage). Ils seront valorisés et pérennisés par l'utilisation pastorale du site en concertation avec les éleveurs et bergers locaux. La réouverture des milieux et l'amélioration des estives contribuent à un équilibre entre activité pastorale et préservation de l'habitat du Grand Tétrás.



Eclaircie réalisée par les lycéens suivant les indications du de l'agent du Parc national

### ► L'avenir

Grâce au financement du Fonds vert, le Parc national poursuit ses actions en faveur du Grand Tétrás : visualisation ou démontage de clôtures afin de diminuer les mortalités par collision, aménagement de zones de quiétude pour limiter le dérangement hivernal, accompagnement d'une activité pastorale favorable à l'oiseau, suivi génétique permettant d'évaluer la connectivité entre les sous-populations ou la fréquentation des aménagements, participation au programme transfrontalier de renforcement des populations cantabriques. Autant d'actions qui pourraient préserver cet oiseau, relique des dernières glaciations.

## Par le sentier des moulins... le Parc national aux côtés des communes

De pierre, de terre et de bois, ce bout de chemin de trente mètres de long longeant le ruisseau du Bernazaou semble être au cœur du village de Sazos depuis toujours. Et pourtant, il aura tout juste un an en 2024.

« Alors que depuis mon enfance, couper à travers une propriété privée ou faire un détour pour rejoindre le lavoir depuis le moulin communal me semblait normal, relier ces deux points importants de notre patrimoine m'est apparu, en tant que maire, être une évidence, explique Eric CASTAGNE, maire de Sazos. J'ai tout d'abord sollicité le Parc national pour une aide financière mais les équipes m'ont apporté bien plus que cela avec, en préambule, un accompagnement technique ».

Attaché au maintien de la qualité architecturale des villages, le Parc national, en partenariat avec les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), apporte des solutions techniques pour des aménagements durables qualitatifs. Respect des savoir-faire et des matériaux et intégration paysagère sont les fils conducteurs de cette démarche qui peut se poursuivre par un accompagnement financier au titre des crédits d'intervention de l'établissement, en cofinancement avec d'autres partenaires.

« Par l'intermédiaire du Parc national, nous avons bénéficié de l'expertise et de l'expérience du CAUE des Hautes-Pyrénées, complète l'édile. Plusieurs réunions nous ont permis d'exprimer notre envie de continuité entre le moulin et le lavoir communaux, rénovés en 2001. C'est ainsi qu'aujourd'hui, ce chemin reprend l'esprit du bâti du village et nous permet de compléter le sentier des moulins, itinéraire d'un kilomètre qui suit les 26 moulins. Aujourd'hui en ruines pour la plupart, ils permettaient à la population de

moudre les grains grâce à la force hydraulique. Sans leur accompagnement, nous n'aurions pas eu une telle vision de l'aménagement. »

Déjà monsieur le maire envisage une nouvelle restauration pour marquer l'entrée de cet itinéraire : « Faire découvrir et transmettre notre patrimoine est de notre responsabilité » conclut Eric CASTAGNE.

Le rendez-vous est donné à partir du mois de mai, à Sazos (vallée de Luz-Gavarnie), pour la visite commentée du moulin communal, en fonctionnement pour l'occasion (renseignements en mairie).



Éric CASTAGNE, maire de Sazos



### Connaître et transmettre les savoir-faire en lien avec le patrimoine bâti traditionnel

Patrimoine matériel, le bâti pyrénéen façonne l'identité montagnarde du territoire.

En partenariat avec les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques, le Parc national a œuvré à la réalisation d'un guide pour la prise en compte du bâti traditionnel dans les aménagements.

Ce recueil de fiches techniques est destiné à mieux connaître et expertiser les techniques de construction mises en œuvre sur le territoire. Il s'agit d'un outil d'aide opérationnel pour la réalisation des audits de la marque *Esprit parc national* pour la filière « savoir-faire du bâti traditionnel ». A ce jour, les entreprises SOARES FRERES (Pierrefitte-Nestalas) et SOCABAT (Vignec) sont bénéficiaires de la marque *Esprit parc national* pour cette filière.





Novembre 2023 : le garde-moniteur du Parc national active les quatre zones de sensibilité majeure sur le panneau du site d'atterrissage d'Accous

## Pour un vol libre et respectueux

Une collaboration étroite entre les représentants du vol libre, la Ligue pour la Protection des Oiseaux et le Parc national permet aujourd'hui la pratique de cette discipline dans le respect de la faune. Un exemple de travail de concertation à suivre.

**A**ctivité en développement, le vol libre n'est pas sans risques d'impacts sur la faune s'il ne tient pas compte de son environnement. « Il y a une dizaine d'années, le comité départemental de vol libre 65 a engagé des échanges avec le Parc national afin de trouver un terrain d'entente et permettre la cohabitation de notre sport avec la faune, explique Isabelle ZOT, présidente du comité de vol libre 65 et membre du bureau du Parc national. Au début, les frustrations et inquiétudes de part et d'autres étaient grandes mais l'écoute de l'autre et le temps ont permis d'établir des règles acceptables par tous. »

### En zone cœur du Parc national

**A**lors que le survol des aéronefs motorisés (hélicoptères, drones...) est interdit à moins de 1 000 m d'altitude, le survol par les planeurs, parapentes et delta planes est réglementé. Des sites d'envol, des plans de vol, des périodes et des altitudes minimales de vol ont été définis afin de ne pas déranger la faune. « L'enjeu aujourd'hui est de faire connaître et d'expliquer cette réglementation, poursuit la présidente. La prise de conscience des impacts possibles au moment de la reproduction des rapaces, et de la peur que peut engendrer l'ombre de la voile sur les ongulés et troupeaux

domestiques, entraîne un changement de comportement des pratiquants. Les réunions de sensibilisation organisées avec le Parc national et la LPO, à l'automne 2023, ont été essentielles. »

Avant tout décollage d'un site autorisé et tout survol de la zone cœur du Parc national, chaque pratiquant doit procéder à une déclaration individuelle par mail 48 heures avant le survol, puis confirmer le vol à l'issue.

### Et dans l'aire d'adhésion

**H**ors de la zone cœur du Parc national, la conciliation entre faune sauvage et vol libre se révèle également un enjeu majeur.

« La commune d'Accous est un haut lieu de la pratique du vol libre. Elle est aussi le site de reproduction d'un couple de gypaètes barbus, souligne Christelle RESLING, membre de l'association de vol libre Accous d'ailes. Le risque d'échecs de reproduction du casseur d'os nous a amené à travailler avec le Parc national, la LPO, les écoles de parapente, la commune, le Département des Pyrénées-Atlantiques et la Sous-préfecture, à une cohabitation harmonieuse entre notre discipline et le gypaète. »

En 2022, une convention locale formalisait les engagements de chaque partenaire.

« Grâce au suivi du couple réalisé par le Parc

national, une cartographie des quatre sites potentiels de nidification du Gypaète a permis de définir des zones de sensibilité majeure, explique Hélène LOUSTEAU, chargée de mission Conservation à la LPO. Ces « ZSM »<sup>1</sup> sont constitués d'un périmètre de quiétude autour des aires de reproduction pour éviter le dérangement des gypaètes. Les signataires de la convention se sont engagés à ne pas survoler, en dessous de 2 200 m d'altitude, du 1er novembre au 15 août, les ZSM, dès lors qu'elles sont actives. Dès que le couple a choisi son aire de nidification, les ZSM non-occupées sont désactivées. Seul le secteur concerné par la zone active reste fermé au survol. Enfin, du 16 août au 31 octobre, toutes les ZSM sont désactivées, les survols sont libres. »

« La communication aux pratiquants est essentielle à la mise en œuvre de ces mesures de préservation, poursuit Christelle. Nous informons nos membres via notre page facebook et par mail. Co-signataire de la convention, le Département a intégré ce site au Plan Départemental des Espaces et Sites et Itinéraires et a financé un panneau de sensibilisation sur lequel le Parc national informe de l'activation et la désactivation des ZSM. Situé sur le site d'atterrissage, c'est un passage obligé avant chaque départ en navette vers le site d'envol. »

C'est ainsi que vole et couve, le Gypaète barbu en vallée d'Aspe...

1. zone de sensibilité majeure



Le Patou, un chien de protection des troupeaux

## Pour des estives partagées



À l'été 2023, les médiateurs pastoraux du Parc national sont allés à la rencontre des visiteurs pour échanger sur le pastoralisme et les comportements à adopter pour une expérience sereine à proximité des troupeaux. Retour sur une première année de médiation qui en appelle d'autres.

Près de 10 000 personnes rencontrées

Le contournement des troupeaux, la cohabitation des chiens de compagnie et des chiens de troupeaux, la réglementation du Parc national, la sécurité et les comportements en montagne... : dans l'ordre de fréquence, voici les questions les plus abordées par les 10 000 personnes rencontrées par les médiateurs au cours de l'été. Un bilan tiré de leurs rapports journaliers sera présenté en début d'année 2024 aux partenaires afin de poursuivre et améliorer la mise en place du programme de médiation pastorale, de manière partagée, sur les étés 2024 et 2025. « Ce dispositif a été très porteur et favorablement accueilli par un public varié, atteint grâce à la présence des médiateurs aux départs des sentiers. Il est essentiel qu'il s'inscrive sur le long terme » conclut le président DUMESTRE.



Une médiatrice pastorale au contact des randonneurs

Élément indissociable de la vie montagnarde pyrénéenne, le pastoralisme est étroitement lié à ce territoire. Il façonne les paysages et participe au maintien des milieux ouverts. Sa pratique contribue à une identité culturelle et patrimoniale forte des Pyrénées et fait partie intégrante du tissu économique.

Soucieux de la cohabitation entre cette activité ancestrale dans un contexte de prédateurs (ours, loup) et l'accueil de visiteurs de plus en plus nombreux, peu ou pas rompus à l'expérience de la montagne, le Parc national est engagé dans une démarche de conciliation des usages entre les activités de loisirs (randonnée, trail, VTT...) et le pastoralisme.

« Depuis quelques années, émergeait auprès des acteurs pastoraux, un souhait d'anticiper les conflits issus des activités multiples pratiquées en montagne, témoigne Thierry DUMESTRE,

président de l'association des gestionnaires d'estives des Hautes-Pyrénées. En estive, la relation des randonneurs avec les troupeaux domestiques, les chiens de troupeaux et les chiens de protection peut s'avérer délicate si d'aucun n'a pas conscience du rôle de chacun. En ce sens, la démarche de médiation engagée par le Parc national est une réponse intéressante à cette problématique. »

Grâce au financement sur trois années du Fonds vert au titre de la biodiversité, six médiateurs pastoraux ont renforcé les équipes du Parc national durant l'été 2023. Après une formation travaillée en concertation avec les acteurs locaux sur des thématiques larges (pastoralisme, réglementation du Parc national, sécurité, grande faune sauvage, comportement des chiens de protection, communication...), ils sont allés, par binôme, à la rencontre des randonneurs et bergers sur les estives du Parc national.

À l'été 2023, la préfecture des Hautes-Pyrénées et l'association des gestionnaires d'estives ont lancé une campagne de sensibilisation dédiée au public peu rompu aux codes de la montagne : Bienvenue en estives. Accompagnés par Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement, grâce à un financement de l'Etat, et en partenariat avec le Parc national et l'Office départemental des Sports 65, cette campagne est déclinée sur un ton humoristique.



130 acteurs de la lutte contre la pollution lumineuse réunis pour le 1<sup>er</sup> congrès des RICE

## 1<sup>er</sup> congrès des Réserves internationales de ciel étoilé

# Une envie confirmée de travailler ensemble



Encore méconnue il y a dix ans, la pollution lumineuse est aujourd'hui considérée comme un enjeu environnemental majeur. Afin de fédérer les acteurs français engagés dans cette problématique, le Parc national des Pyrénées a réuni les réserves internationales de ciel étoilé (RICE) de France en partenariat avec le Syndicat mixte du Pic du Midi et le Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées. Une aventure collective qui débute, un réseau qui se crée.

**S**eptembre 2023, le 1<sup>er</sup> congrès français des réserves internationales de ciel étoilé (RICE) prenait place au Pic du Midi. « Il y a dix ans, la première RICE de France était créée à partir de l'observatoire du Pic du Midi afin de poser les bases de la préservation de l'univers nocturne, explique Nicolas BOURGEOIS, directeur adjoint du Pic du Midi. Dans un contexte de prise de conscience et d'engagement public, avec cinq territoires labellisés par l'association américaine « International DarkSky Association », la France fait figure de modèle dans la lutte contre la pollution lumineuse et les RICE en sont devenues les précurseurs. Notre volonté commune était d'initier une aventure collective qui pourrait mobiliser d'autres intervenants dans son sillage. »

Cent trente acteurs français, institutionnels, sociétés privées, associations et les représentants de la première RICE au Monde-la RICE du Mont-Mégantic, Québec- ont croisé leur regard. « Les co-gestionnaires de la RICE du Pic du Midi ont pensé ce congrès comme un temps de rencontre et d'échanges d'expériences pour les élus et les techniciens issus d'horizons multiples, relate Melina ROTH, directrice du Parc national des Pyrénées. Ce fut l'occasion d'élargir notre réflexion et d'unir nos forces afin de construire les bases d'engagement communes pour l'avenir des RICE et de la préservation du ciel étoilé. »

Séances plénières, ateliers de réflexion et visites sur le terrain contribuèrent à la réflexion collective.

« Porteur d'un programme ambitieux de reconversion de l'éclairage public, le Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées a entrepris, en moins d'une décennie, la rénovation de 11 000 points lumineux, soit plus d'un quart du patrimoine de la RICE, souligne Bruno ROUCH, directeur du SDE65. Notre engagement aux côtés des communes permet une amélioration de l'éclairage fondée sur la convergence des enjeux environnementaux, économiques et sociaux, qui a produit des résultats encourageants pour réduire la pollution lumineuse. Les deux ateliers de travail que j'ai animés lors du congrès, éclairage public et éclairage privé, ont permis d'évoquer collectivement des pistes d'actions telles que l'utilisation de solutions techniques permettant un pilotage fin de l'intensité lumineuse, adaptable aux usages publics, ou encore l'engagement d'une dynamique auprès des acteurs privés avec, notamment, la proposition de diagnostics individuels apportant conseils et solutions personnalisés. »

« Ce congrès a acté le passage d'une dynamique territoriale incarnée par chaque territoire vers une dimension plus collective pour alimenter les différentes initiatives portant sur la baisse de la pollution lumineuse et sur l'intégration de

cette problématique dans d'autres domaines: protection de la biodiversité, transition écologique, sensibilisation ou valorisation touristique en lien avec la nuit. Les RICE sont des pionnières en la matière » conclut la directrice du Parc national des Pyrénées.

À l'occasion de son dixième anniversaire, les co-gestionnaires de la RICE du Pic du Midi renouvellent la convention de fonctionnement qui les unit. Elle renforce également l'implication du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées dans cet outil au service de la nuit et des territoires.

Retrouvez le congrès en images sur la chaîne YouTube du Parc national des Pyrénées.



## Partenaires du congrès

OFB, Commissariat de Massif, Région Occitanie, Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, SDE65, EDF, Syndicat mixte de valorisation Touristique du Pic du Midi, moyens mis à disposition par l'Université Paul Sabatier.



## Mémoire de territoire

### Les quilles de 9

Alors que la pratique du jeu de quilles de 9 est très ancrée dans le sud-ouest de la France, elle tombe en désuétude dans la deuxième moitié du xx<sup>ème</sup> siècle. Aujourd'hui, de nouveaux adeptes s'approprient ce jeu hérité de leurs aïeux. À l'occasion de la rénovation du plantier de Lys (vallée d'Ossau), redécouvrons cette pratique emblématique.

La commune de Lys possède le dernier plantier de la vallée. « *Un plantier est une aire couverte, souvent associée à un café et sur laquelle se pratique le jeu de quilles de 9, explique Mathilde LAMOTHE, présidente du Comité départemental de quilles de 9. Ce jeu possède des règles complexes et nécessite un apprentissage assez long. « Jouer la partie » consiste à réaliser à l'aide d'une boule en bois, généralement tournée dans du noyer, 12 jeux, des « figures ». Pour chacune d'elles, on fait tomber des quilles en hêtre selon un système géométrique (lignes, diagonales...). Avec 192 licenciés, la pratique se développe au sein de la Fédération française de bowling et de sports de quilles.* »

Reconnaissance significative : le jeu de quilles de 9 est classé patrimoine mondial de l'UNESCO au titre du patrimoine culturel immatériel.

En décembre 2023, la commune a inauguré le plantier rénové avec la volonté de relancer la pratique sur le village. Cette restauration s'inscrit dans un partenariat associant la commune, la Communauté de communes de la vallée d'Ossau, le Pays d'art et d'histoire des Pyrénées béarnaises et le Parc national. A cette occasion, des habitants ont été rencontrés. Ils racontèrent leur pratique et leurs histoires de quillier.

Georges LACRAMPE, l'actuel président du club, précise qu'il « *joue aux quilles depuis 2006, l'année de sa retraite* ». Il témoigne : « *Quand j'ai commencé, nous étions 17 joueurs, aujourd'hui il n'y a plus que 2 licenciés. Il est donc urgent que je trouve des jeunes pour continuer la pratique dans le village.* » Pour autant, la pratique y a été intense notamment dans l'immédiate après-guerre, puisque « *presque tous les hommes y jouaient. C'était la seule distraction à la campagne ! Il faut imaginer qu'il n'y avait pas de télévision ou de radio ou même de facilité de déplacement. On commençait vers 14, 15 ans car il fallait pouvoir soulever la boule de 5 ou 6 kilos !* »

Plusieurs sites de jeu ont existé dans le village jusque dans les années 1960, toujours associés à un débit de boisson. On se souvient de « *Chez Trésaugue* », « *Chez Sucra* » et de « *Chez Peyrucq* ». Né dans l'un de ces établissements, Lucien Peyrucq confie : « *Je suis presque né dans un quillier de 9... et je me suis souvent endormi avec le bruit des quilles.* »

Rénover ce lieu de patrimoine et permettre à une pratique locale

identitaire du piémont béarnais de perdurer et de se développer, participe au maintien d'une culture et contribue à inscrire durablement ce jeu dans l'environnement quotidien des habitants de Lys.

Pour vous immerger dans l'histoire des quilles de 9 et plus particulièrement à Lys, un fascicule « *Les quilles de 9 et le quillier de Lys* » publié par le Parc national en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire des Pyrénées béarnaises est disponible sur [www.pyrenees-parcnational.fr](http://www.pyrenees-parcnational.fr)

